

4 décembre, 2002

Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger-Scierie Manic

Bonjour Madame Dionne,

À la suite de mon appel téléphonique du 2 décembre dernier, j'aimerais que vous me confirmiez la réponse à la question suivante:

En observant la figure 2.1 (localisation de la zone d'étude pour le projet d'accès à l'île René-Levasseur) du résumé de l'étude d'impact (document PR3.1) et en lisant les informations sur l'évaluation des distances entre les quais flottants et les rampes d'accès dans les textes de l'étude d'impact (document PR3, p. 44) et du résumé de l'étude d'impact (p. 21), il y a plusieurs contradictions.

Est-ce qu'il serait possible de valider les distances entre chacune des infrastructures se trouvant à la figure 2.1?

Est-ce qu'il serait possible d'accompagner votre réponse d'une carte indiquant les corrections s'il y a lieu?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

David Boudreault

David Boudreault, *analyste*

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

575, rue Saint-Amable
2e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

☎ 1.800.463.4732